

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Corrioux fils, 18 décembre 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (24)

Collation1 p. (309v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Corrioux fils, 18 décembre 1884, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/51656>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[18 décembre 1884](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Corrioux fils](#)

Lieu de destination Saint-Merd-la-Breuille (Creuse)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Corrioux fils a écrit à Godin le 7 octobre qu'il allait partir faire son service militaire volontaire et qu'il ne serait disponible qu'en novembre 1885. Godin lui indique qu'il peut lui réserver l'emploi pour lequel il est candidat, s'il promet d'entrer dans la Société du Familistère après sa libération.

Notes Lieu de destination : « Chez son père à St Merd la Breuille, Creuse » selon l'index du registre de correspondance.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La fin de la formule de politesse et la signature de la lettre ne sont pas copiées.

Mots-clés

[Emploi](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère

18 décembre 1845

302

Monsieur Cormier fils

Vous m'avez écrit, à la date du 9 octobre dernière, que vous alliez faire votre volontariat et me servir à Libourne en conséquence que l'on voterait à l'Assemblée le 18 fev.

Les bons renseignements que j'ai obtenus vous ayant engagé à venir à Paris, si nécessaire vous voudrez bien me promettre.

L'Amis de l'Humanité

libération des serviteurs militaires, dans les établissements de la 5^e du Familistère, je comprendrai bien vous et nous receverai un emploi; nous avouant, à l'avance, que si nous vous mettons comme à l'espérance, à la tête des fonctions qui pourront nous être confiées, nous pourrons faire une belle position dans la Société.

Néanmoins donc une fois toutes mes intentions déclarées les mêmes, afin que j'agisse en conséquence.

Agéard